



COMMUNIQUÉ

LA PÊCHE, LE 29 NOVEMBRE 2017

RÉACTION À L'ARTICLE DU JOURNAL DE MONTRÉAL « 90 POLICIERS POUR DÉTECTER LE POT AU VOLANT »

Après avoir pris connaissance de l'article, nous constatons que celui-ci démontre très bien l'état de plusieurs enjeux relatifs à la mise en place d'une formation adéquate en matière d'évaluation des capacités affaiblies par la drogue par les policiers québécois.

C'est pourquoi lorsque le service de la Sécurité publique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais fut approché par le Journal de Montréal afin de connaître la présence d'un « agent évaluateur » dans ses rangs, la réponse fut immédiate et transparente. C'est-à-dire, présentement, aucun.

Par contre et malgré que le service de police ne possède pas encore « d'agents évaluateurs », il n'en demeure pas moins que tous nos policiers patrouilleurs sont formés par l'École nationale de police du Québec en « ECM » (Épreuves de coordination de mouvements). Dans le concret, cela veut dire que pour le travail quotidien du policier patrouilleur, il est possible de détecter une personne sous l'influence d'une drogue, de l'arrêter et, par la suite, de l'amener devant un agent évaluateur d'un autre service de police avoisinant qui, lui, déterminera par d'autres tests la teneur de la capacité affaiblie par la drogue.

Donc, afin de rassurer les citoyens, les policiers de la MRC des Collines-de-l'Outaouais sont bel et bien en mesure d'agir immédiatement et rapidement en matière de capacités affaiblies par la drogue. Nous sommes aussi fiers d'informer nos citoyens que le service de police pourra, à compter de 2018, intégrer deux (2) agents évaluateurs dans ses rangs, ce qui nous permettra de répondre, dans un premier temps, aux enjeux actuels et de planifier adéquatement nos orientations futures en fonction des enjeux émergents de la mise en place du nouveau projet de loi.

Statistiques en matière de conduite avec les capacités affaiblies par la drogue sur le territoire de la MRC des Collines de l'Outaouais :

2014 : 3 = 3 % de tous les dossiers de capacités affaiblies
2015 : 3 = 2 % de tous les dossiers de capacités affaiblies
2016 : 6 = 5 % de tous les dossiers de capacités affaiblies
2017 (au 28 novembre) : 4 = 4 % de tous les dossiers de capacités affaiblies.

-30-

Pour plus de renseignements composez le

Sergent Martin Fournel
Section Relations communautaires et à la Prévention
Service de la Sécurité publique
MRC des Collines-de-l'Outaouais
7, chemin Edelweiss
La Pêche (Québec) J0X 3G0
819-459-2422 ext.3262
819-661-0656 Cellulaire

For further information, please contact

Sergeant Martin Fournel
Public Relations and Prevention Section
Public Security Service
MRC des Collines-de-l'Outaouais
7 Edelweiss Road
La Pêche, Quebec J0X 3G0
819-459-2422 – extension 3262
819-661-0656 (cell phone)